

I. Crédit bancaire

L'encours du crédit bancaire s'est établi à fin janvier 2026 à 1 228,6 MMDH, enregistrant une hausse de 8,4% par rapport à janvier 2025.

Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH	variations en % depuis	
	janv-26	déc-25	janv-25
Crédit bancaire *	1 228,6	-2,3	8,4
Agents non financiers	996,3	-0,6	5,3
Entreprises non financières	539,6	-1,3	3,3
Privées	456,8	-2,0	3,7
Publiques	82,9	3,2	1,6
Ménages	396,0	0,1	3,3
Agents financiers	232,3	-8,9	23,8

* Y compris le financement participatif

ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

- Les concours aux entreprises non financières privées ont marqué une progression annuelle de 3,7%. Cette évolution résulte de la hausse de 14,5% des crédits à l'équipement et de 7,6% des prêts à la promotion immobilière. En revanche, les facilités de trésorerie ont enregistré un repli de 4,3%.

Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en MMDH	variations en % depuis	
	janv-26	déc-25	janv-25
Total	456,8	-2,0	3,7
Facilités de trésorerie	168,2	-5,8	-4,3
Equipement	142,8	-0,3	14,5
Immobilier	62,3	2,3	7,6
Autres crédits *	24,5	-3,8	-4,3
Créances en souffrance	58,9	1,7	4,1

* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- Selon l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre du T4-2025, les critères d'octroi auraient été assouplis pour les crédits de trésorerie et à l'équipement et maintenus inchangés pour les prêts à la promotion immobilière. Par taille d'entreprise, ils auraient été assouplis aussi bien pour les GE que pour les TPME. Pour ce qui est de la demande, les banques déclarent une hausse pour tous les objets hormis les prêts à la promotion immobilière où elle aurait stagné. Par taille, la demande aurait augmenté tant pour les GE que pour les TPME.
- L'enquête de conjoncture de BAM indique qu'au T4-2025, l'accès au financement bancaire aurait été jugé « normal » par la majorité des entreprises et le coût du crédit aurait été en stagnation.
- Au T4-2025, les taux appliqués aux nouveaux crédits ont enregistré une hausse trimestrielle de 6 pb à 4,94%. Ils se sont établis à 4,74% pour les GE et à 5,22% pour les TPME.

Taux débiteurs (en %)

	T4-2025	T3-2025	T2-2025
Entreprises non financières	4,72	4,74	4,72
Entreprises privées	4,94	4,88	4,91
TPME *	5,22	5,41	5,43
GE**	4,74	4,64	4,67

* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

** Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

MENAGES

- Les crédits accordés aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 3,3%, en lien principalement avec la hausse de 3% des prêts à l'habitat et de 3,8% de ceux à la consommation.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 30 MMDH après 25,1 MMDH une année auparavant.

Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH	variations en % depuis	
	janv-26	déc-25	janv-25
Total	396,0	0,1	3,3
Habitat	256,1	0,0	3,0
Mourabaha immobilière*	30,0	1,1	19,6
Consommation	60,7	-0,7	3,8

* Y compris les marges constatées

- Au T4-2025, les banques indiquent des critères d'octroi assouplis aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation. Pour la demande de crédit adressée aux banques, elle se serait accrue tant pour les crédits à l'habitat que pour ceux à la consommation.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits, ils ressortent, au T4-2025, à 4,67% pour les prêts à l'habitat et à 6,89% pour les crédits à la consommation.

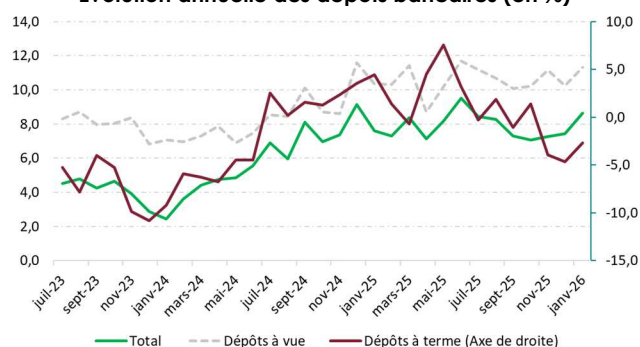
Taux débiteurs par objet (en %)

	T4-2025	T3-2025	T2-2025
Ménages	5,69	5,71	5,77
Crédits à l'habitat	4,67	4,64	4,68
Crédits à la consommation	6,89	6,89	6,88

II. Dépôts bancaires

- Les dépôts auprès des banques se sont établis à fin janvier à 1 348,7 MMDH, en hausse annuelle de 8,6%.
- Les dépôts des ménages ont enregistré, d'une année à l'autre, une hausse de 7,2% pour s'établir à 983,9 MMDH dont 223,9 MMDH détenus par les MRE. Pour les entreprises non financières privées, leurs dépôts ont atteint 253,1 MMDH, soit une progression annuelle de 12,8%.

Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Le taux de rémunération des dépôts à terme (DAT) à 6 mois a marqué, d'un mois à l'autre, une baisse de 34 points de base (pb) pour revenir à 2,19%, tandis que celui des DAT à 12 mois a progressé de 12 pb pour s'établir à 2,76% à fin janvier 2026.
- Le taux minimum de rémunération des comptes d'épargne a été fixé à 1,61% pour le premier semestre 2026, soit une baisse de 30 pb par rapport au semestre précédent.

Taux créditeurs (en %)

	janv-26	déc-25	nov-25	oct-25	sept-25
Comptes à terme					
6 mois	2,19	2,53	2,31	2,78	2,57
12 mois	2,76	2,64	2,60	2,71	2,48